

Dialogue sur la peine de mort entre un curé et son paroissien.

Quelques-uns de nos lecteurs, parmi les plus instruits de nos abonnés, ont manifesté le désir de nous voir traiter quelque sujet, de temps à autre, d'une manière plus savante, afin, disent-ils, que chacun trouve dans la petite "Gazette" sa part d'intérêt. C'est pour cela que dans l'article suivant nous avons pris notre vol un peu plus haut que de coutume.

Si cependant nos lecteurs en général y trouvent à redire, qu'ils veuillent bien nous en avertir, et nous redescendrons alors dans les régions où ils nous ont ordinairement rencontrés, lors des numéros précédents.

Il n'en est pas moins vrai néanmoins que la question de l'article suivant est une question à la fois utile et intéressante, surtout dans ces temps de nivellement, où l'on fait sonner si haut les grands mots de *liberté, fraternité, de l'inviolabilité et de la dignité et des droits de l'homme*, lorsqu'on prend plaisir en même temps à asservir et à enchaîner les peuples de toutes les façons imaginables.

En tous cas, nous nous sommes efforcés d'être clair et de parler de manière à pouvoir être compris, nous le pensons du moins, de la grande majorité de nos lecteurs.

Le paroissien. — Monsieur le curé, que dites-vous donc de la peine de mort ? Ne vous semble-t-il pas que, dans ces temps de progrès et de lumières, il ne vaudrait pas mieux abolir la peine de mort, comme une chose ignominieuse et injuste ?